

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAVAT-LAUVITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 Août 1880.

Bulletin politique.

Aussitôt que la nouvelle du léger accident de voiture arrivé à M. Gambetta, annoncé le soir même, se fut répandue dans Paris, on vit accourir à Ville-d'Avray de nombreux visiteurs. Levant la consigne donnée, M. Gambetta consentit à recevoir les plus marquants d'entre eux. C'est ainsi que, vendredi dans la soirée, se trouvaient réunis, autour de lui, un général dont il a été beaucoup parlé récemment, deux députés et un sénateur magistrat.

Au cours de la conversation, M. Gambetta mit habilement sur le tapis les diverses et graves questions soulevées par le discours-programme que M. de Freycinet venait de prononcer à Montauban. Aussi bien ses interlocuteurs étaient-ils très-désireux de connaître l'avis de M. le président de la Chambre sur certains points de ce discours, qui peuvent paraître peu conformes à ses vues et à ses actes personnels.

Nous passerons rapidement sur le jugement que porta M. Gambetta touchant le passage relatif à la politique étrangère. Bien loin d'y voir une rectification aux paroles belliqueuses prononcées par lui à Cherbourg, il a vu dans les paroles pacifiques de M. de Freycinet, l'explication, le complément de sa propre pensée.

Ce, sur quoi nous voulons ici insister tout particulièrement, a trait à la question religieuse.

Ou les déclarations de M. de Freycinet, touchant le sort des congrégations religieuses, n'ont aucun sens ni aucune valeur, ou elles signifient que le ministère est dans l'intention de ne procéder à aucune expulsion, à moins que, par leur attitude, certaines congrégations ne l'y contraignent.

On ne sera pas peu surpris d'apprendre

que c'est d'après les conseils de M. Gambetta et conformément à ses vues, que le gouvernement est entré dans cette voie, qui n'a de la modération que l'apparence. M. Gambetta s'en est très-nettement expliqué dans la conversation que nous sommes aujourd'hui à même de préciser, d'après de très-sérieux renseignements.

Il a dit, tout d'abord, que l'application des décrets aux Jésuites n'a pas eu les résultats qu'on en attendait; si elle a donné un commencement de satisfaction au parti républicain, elle n'est pas arrivée à retirer des mains des Jésuites une grande partie de l'enseignement public, ce qui était le but important et voulu. Leurs établissements, en passant dans les mains de sociétés légalement constituées, n'en conserveront pas moins le même enseignement et le même personnel enseignant. Il en serait de même des autres congrégations, et déjà on annonce que les membres de plusieurs d'entre elles, relevés de leurs vœux par leurs supérieurs généraux, vont se mettre sous l'autorité des évêques; jouissant ainsi des droits des prêtres séculiers, ils pourront tout à leur aise continuer de diriger leur établissement d'enseignement.

« On n'avait pas prévu, aurait ajouté M. Gambetta, que les évêques et le clergé français auraient l'aveuglement de solidariser leur cause avec celle des congrégations. C'est aujourd'hui un fait accompli et, en même temps qu'il crée au parti républicain des difficultés plus grandes, il lui impose plus de fermeté et de résolution. Le clergé, a dit en s'animant le dictateur, s'est mis en guerre contre l'Etat républicain; il a aussi le premier dénoncé le traité de paix, le Concordat. Il nous faut accepter, désormais, la lutte sur ce terrain et envisager sérieusement la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La question est ainsi aggrandie; mais quand on saura par quels moyens nouveaux nous entendons la résoudre, on verra qu'elle est bien plutôt simplifiée. »

Et, comme ceux auxquels parlait ainsi M. Gambetta cherchaient à pénétrer sa pensée, il leur confia que, depuis quelque

temps déjà, il avait beaucoup étudié cette question et qu'il avait chargé son ami, M. Brisson, après en avoir longuement conféré avec lui, de préparer, sur ce sujet, une proposition de loi qui serait soumise à l'examen et aux discussions des divers groupes de la gauche de l'une et de l'autre Chambre, « de telle façon qu'elle pût être promptement préparée, pacifiquement discutée et facilement votée. »

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité et l'importance de la décision de M. Gambetta et de son attitude nouvelle vis à vis du parti catholique. Nous avons l'espérance de pouvoir, d'ici peu de temps, faire connaître, au moins dans ses points principaux, les moyens que prétend avoir trouvés M. Gambetta pour résoudre « promptement, pacifiquement et facilement » cette question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat depuis si longtemps discutée, sans avoir jamais reçu une solution équitable, pratique ou seulement raisonnable.

Chronique générale.

Le ministre de l'intérieur, en revenant à Paris, a trouvé un assez grand nombre de lettres de députés qui se trouvent dans leur département et qui lui demandent l'exécution prompte et sans restriction des décrets du 29 mars.

M. Constans a soigneusement conservé ces lettres en les faisant toutes classer.

Le premier soin du ministre, après avoir déposé ces volumineux courriers, a été de se rendre à Ville-d'Avray pour visiter M. Gambetta.

Plusieurs préfets des départements dans lesquels se trouvent des congrégations religieuses tombant sous l'application de la loi, viennent d'être mandés à Paris par le télégraphe.

On nous affirme que des propositions ont été faites par M. Gambetta à M. Challemeil-Lacour pour accepter le ministère de l'intérieur et des cultes au retour des vacances du parlement, si l'expulsion complète des Jésuites et l'application des décrets pour les autres congrégations religieuses non autorisées, n'étaient pas un fait accompli d'ici la reprise de la session.

M. Constans serait pourvu d'un autre portefeuille.

UNE DÉCLARATION.

On écrit de Vevey (Suisse):

« Notre colonie compte actuellement plusieurs amis des princes d'Orléans.

» Profitant du passage du comte de Paris dans notre ville, quelques fidèles ont été le congratuler à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. La question politique ayant été agitée par un de ces fidèles dans le cours de la conversation, voici textuellement la réponse que Monseigneur lui fit:

« Quelques constitutionnels montrent et m'expriment de l'étonnement de l'inaction politique dans laquelle je me renferme ainsi que ma famille. Que voudraient-ils que nous fissions? Qu'ils nous disent donc ce que légalement et loyalement nous pouvons faire. Je ne suis plus prétendant et mes oncles ne l'ont jamais été. M. le comte de Chambord est désormais le seul chef de notre maison, le seul représentant de la monarchie; c'est à lui à agir comme il lui conviendra et à l'heure qu'il jugera opportune! »

» Et comme l'interlocuteur demandait au comte de Paris quels étaient ses sentiments à l'égard de la République, il exposa, avec beaucoup de modération, que, pour être princes, ou fils et petits-fils de roi, lui et ses oncles n'en devaient pas moins respecter le gouvernement établi, gouvernement légal, que le pays s'est donné. »

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

UNE FLEUR SOUS LA NEIGE

(Suite.)

Cette preuve de désintéressement toucha très-vivement Ladislav, qui s'écria:

— Je vous avais bien jugée, madame, vous avez l'âme noble comme le neig qui vous portez aujourd'hui.

Mais, à travers ce sentiment d'admiration, il était glissé, chez le jeune homme, une pointe d'ironie qui se traduisait par une légère grimace.

— Tenez, dit la comtesse, sans que vous ayez parlé, je vous ai parfaitement compris.

— Mais, ma chère tante, balbutia Ladislav en rougissant, j'ignore la pensée que vous me prêtez.

— Cette pensée est la vôtre, et la voici: vous n'êtes nullement effrayé par l'idée d'un partage, dans le cas où il surviendrait des enfants de mon mariage. A vos yeux, je suis d'un âge trop... respectable... pour espérer une lignée.

— Oh! je ne me permettrais pas...

— De dire cela tout haut, certainement; mais y songer, c'est autre chose. Remettez-vous, mon cher neveu, je vous pardonne. Et d'abord je vous prévienne que je ne suis pas coquette.

— En vérité!

— Ceci est une exclamation malicieuse. Ecoutez-moi donc et vous jugerez ensuite si j'ai raison d'abdicquer la coquetterie, cette éternelle faiblesse des femmes. Rester coquette lorsqu'on n'a plus le droit de l'être, c'est se préparer des tourments affreux, des regrets amers; c'est entreprendre contre le temps, ce maître redoutable des hommes et des événements, une lutte dans laquelle il faut inévitablement succomber. La vieille femme qui ne sait pas être de son âge n'en a pas les douceurs et pures jouissances. Elle s'attache opiniâtement à un passé qui l'a quittée, à des charmes qui s'effacent de jour en jour. Au lieu de se borner à être respectable, elle aspire à se faire gentille, gracieuse, séduisante; elle tend sa main vers des fleurs qu'elle ne peut plus atteindre. Et combien n'a-t-elle pas à souffrir en voyant de jeunes rivales, parées de leur printemps, obtenir sans effort ces succès qu'elle, la vieille femme, recherche avec tant d'avidité!...

— Quelle peinture, ma tante!

— Cette peinture n'est que trop fidèle. Jugez donc, mon cher neveu, si, ayant approfondi ce supplice, je voudrais jamais m'y exposer.

— Et cependant plus je vous considère, plus je trouve que vous auriez droit d'être coquette. Il serait absurde à moi de vous dire que vous êtes jeune... mais je ne crains pas d'affirmer que vous avez conservé à un degré éminent les grâces de la

jeunesse. Il y a en vous tout ce qu'il faut pour plaire.

— Allons, allons, la politesse vous entraîne trop loin. Bornez-vous à dire que je ne suis pas encore effrayante.

— Par exemple!

— Brisons là. Êtes-vous satisfait de la clause que j'ai fait insérer dans mon contrat de mariage?

— J'en suis très-reconnaissant; mais ma satisfaction serait plus grande si...

— Comment! vous vous arrêtez! n'avez-vous pas confiance en moi?

— N'en doutez pas, ma tante.

— Alors parlez.

— Je n'ose.

— A mon tour, je vais exiger la révélation d'un secret. Vous avez avoué être très-curieux; je vous avoue que la curiosité est également un de mes défauts.

— Vous le voulez?

— Absolument.

— Qu'allez-vous penser de ma folie? Sachez donc...

En ce moment, le bruit d'un pas précipité, joint à celui d'une voix haletante, fit tourner la tête aux deux interlocuteurs: le comte Thadéus marchait ou plutôt courait sur leurs traces en criant:

— Attendez-moi, mes amis, attendez-moi!

III

A la vue de Thadéus, le baron et la comtesse éprouvèrent un sentiment différent qui se manifesta visiblement sur leurs traits. La vieille dame paraissait contrariée, le jeune homme extrêmement satisfait. Mais la tante dit rapidement au neveu:

— Je ne vous tiens pas quitte.

Puis elle s'avança vers son mari.

— Enfin, dit celui-ci tout essoufflé, je vous rejoins. Corbleu! comme vous marchez! Ce que c'est que de soutenir une conversation intéressante... Et, ajouta-t-il d'une voix émue, peut-on savoir le sujet qui vous occupait?

— Mais, mon ami, ce n'est pas un mystère. Je faisais ma promenade du matin; monsieur votre neveu, attiré par le désir de respirer l'air frais du parc, m'a rencontrée. Nous avons parlé de vous, du bonheur que je vous dois, de mon renoncement à toute idée de coquetterie.

— Vraiment? dit le comte en souriant, et pourquoi donc?

— Pouvez-vous me le demander, mon ami, vous qui connaissez si bien mon âge?

— Vous êtes trop modeste, madame.

— C'est ce que je soutenais à ma tante, s'écria Ladislav.

— A la bonne heure. J'aime à voir que tu es prévenu en faveur de ta nouvelle parente. Ainsi tu ne regrettes point la détermination que j'ai prise?

Etranger.

Les journaux publient une circulaire diplomatique d'Abbedin-Pacha annonçant que la Porte est disposée à céder Dulcigno au Monténégro, et demandant un délai de vingt jours.

Le consentement de la Porte à cette cession indique sa résolution d'exécuter sur ce point le traité de Berlin, ce qui mettra fin au conflit avec le Monténégro; aussi nous ne doutons pas que les puissances n'accordent le délai de trois semaines demandé par le ministre des affaires étrangères à Constantinople.

L'Allemagne et l'Autriche, dit-on, se montrent les plus disposées à accorder ce délai.

L'agitation continue en Irlande.

Aujourd'hui même plusieurs meetings doivent avoir lieu sur divers points, pour traiter des questions agraires. Le principal sera celui tenu à Ballingary, où, en 1848, M. Smith O'Brien conduisit lui-même l'attaque contre la caserne de la police. C'est M. Dillon, membre de la Chambre des communes, qui doit y parler.

Un autre a lieu à Doomen, près Boyle, provoqué par MM. Thomas Brennan et O'Kelly, tous deux aussi membres de la Chambre des communes.

Quand on voit les députés d'Irlande à la tête de toutes ces menées, on ne peut se défendre de considérer la situation comme très-grave. Le gouvernement, du reste, la juge telle, puisqu'il a augmenté les garnisons de l'île qui, avec les constables, se montent à 30,000 hommes environ.

Mais la force armée est impuissante quand tout un peuple se soulève, et le gouvernement britannique, au lieu de songer au Cap et à l'Afghanistan, ferait mieux de porter remède aux intolérables souffrances de l'Irlande, s'il veut éviter un soulèvement général.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Carrousel

Le carrousel militaire, traditionnel à l'Ecole de cavalerie, a eu lieu lundi 23 août. Les courses de Saumur, qui ont toujours une supériorité incontestable sur les autres courses de province, par l'habileté des cavaliers de l'Ecole, avaient attiré une foule innombrable d'étrangers; depuis deux jours, en effet, tous les trains venant d'Angers, de Tours ou de Montreuil, étaient remplis de voyageurs, accourus pour être témoins de nos fêtes hippiques.

Deux heures sonnent à l'horloge du Quartier; toutes les poitrines sont haletantes: c'est l'heure solennelle qui met enfin un terme à l'attente déjà longue de la foule amassée devant les grilles; c'est l'heure qui permet d'assaillir les vastes tribunes, toujours trop étroites, dressées autour de

— Il suffit de causer quelques instants avec madame pour être fier de la compter dans la famille.

— Parfait! dit le comte. Allons déjeuner. Entendez-vous la cloche qui nous appelle? Jean Kœpplitz sonne à se démettre l'épaule.

— Et à nous rompre la tête. Ma chère tante, permettez-moi de vous offrir mon bras.

Le comte avait déjà prévenu cette politesse.

Ladislas se disait intérieurement: — Eh mais, mon oncle s'aviserait-il d'être jaloux? — Puis il ajouta, toujours mentalement: — Quelle plaisanterie!

Au déjeuner, la conversation fut languissante; chacun des convives paraissait avoir sa préoccupation. Il en fut de même au dîner.

— Evidemment, pensa encore Ladislas, mon cher oncle n'aime point à me voir habiter son château. Faudra-t-il que j'abrège mon second séjour comme le premier, et ne ferai-je jamais que passer ici de même qu'une ombre fugitive? Cependant j'eusse été bien aise de confier mon secret à la comtesse; c'est une femme intelligente, bonne, et peut-être m'eût-elle donné quelque utile conseil. Au moins, avant de partir, — s'il me faut partir bientôt, — tâcherai-je de revoir ma tante et de l'entretenir en tête-à-tête. Si mon oncle prend de l'ombrage d'une conversation entre un jeune homme de vingt-cinq ans et une femme de cinquante-trois, je le déclare fou, archifou.

(A suivre.) ALFRED DES ESSARDS.

l'arène. Peu de temps suffit pour les garnir; en un quart d'heure elles sont devenues bien insuffisantes.

Toutes les fenêtres du bâtiment qui dominent la carrière sont elles-mêmes mises à contribution; partout on se presse; peu importe que l'on soit gêné, pourvu qu'on puisse jouir du spectacle qui va être offert.

De tous côtés les spectateurs sont empressés d'applaudir les efforts des cavaliers qui, sous leur chef habile, M. le commandant Piéti, vont bientôt donner une preuve éclatante de leurs profondes connaissances équestres.

Around de M. le colonel des Roys, qui faisait les honneurs de son pavillon, on a remarqué plusieurs généraux: M. le général de Verneville, M. le général de Ricaumont, M. le général Nérin et M. le général Michaux. Derrière et parmi ces notabilités militaires, on voyait encore M. le comte et M^{me} la comtesse de Montesquiou, M. le comte et M^{me} la comtesse de Deux-Brezé, M. le baron de Bourgoing, et nombre de familles illustres des environs.

Tout venait donner à cette fête si bien organisée un éclat inaccoutumé. Cette année, le temps a été très-favorable. Au commencement du carrousel, le soleil étincelait de tout son éclat et faisait resplendir les fraîches toilettes qui dominaient en grand nombre sur les tribunes.

La musique du 32^e régiment d'infanterie était arrivée, le matin, de Tours, pour jouer encore ses marches et ses quadrilles si appréciés et si applaudis. On a regretté beaucoup que les excellents musiciens de M. Favre-Danne ne restassent pas plus longtemps à Saumur; ils sont repartis le soir pour Tours par la ligne de Loudun et Chinon.

Après l'entrée, le salut et le travail au galop, qui offrent toujours un coup d'œil ravissant par la variété des uniformes et le brillant des couleurs, la course des bagues a commencé. Pour gagner le prix de cette course, le cavalier, le bras tendu, emporté sur son bouillant coursier qui dévore l'espace avec la rapidité de l'éclair, doit enfilier dans sa lance trois bagues qu'il vient ensuite déposer devant la tribune d'honneur.

L'adresse des concurrents a rendu la distribution des prix difficile et a occasionné de nombreuses reprises, à la grande satisfaction des spectateurs.

L'honneur de cette course est resté à MM. Barreau et Vallée, officiers-élèves sous-lieutenants, faisant partie de la deuxième quadrille.

Entre la course des bagues et la course des têtes, MM. les écuyers ont fait une reprise de haute école. Tous les spectateurs ont pu remarquer combien ce travail est savant, et combien l'équitation a fait de progrès sous l'impulsion de M. le commandant Piéti; plus tard, dans la reprise des sauteurs, la charge des officiers, le saut des barrières, on a pu juger que l'équitation hardie et vigoureuse, appelée à rendre de grands services en campagne, n'est pas négligée à l'Ecole, et ces qualités n'excluent ni entrain, ni précision.

La course des têtes a captivé l'attention plus encore que la course des bagues. La difficulté est plus grande: il ne s'agit pas, pour gagner le prix, d'enlever deux ou trois têtes, mais bien quatre ou cinq, suivant la vigueur, l'agilité et les connaissances équestres des concurrents. Pour cette lutte, il y a eu deux prix, qui, après trois reprises, sont restés à M. Battal, lieutenant au 26^e régiment d'artillerie, et à M. Maître, lieutenant au 6^e hussards, faisant partie de la deuxième et de la troisième quadrille.

Puis les sauteurs en liberté sont venus, après les courses, remplir d'admiration toutes les tribunes. Il n'est pas un spectateur qui ne se sente frissonner malgré lui à la vue des bonds extraordinaires exécutés par ces habiles écuyers. Pas un cavalier n'a été désarçonné: c'est une solidité à toute épreuve.

Après le carrousel des officiers, celui de la troupe, sous le commandement de M. le capitaine Brochet.

Les spectateurs ont alors sous les yeux les exercices de la guerre: les mêlées, les charges exécutées à fond de train avec une précision remarquable, le bruit du canon, la mousqueterie et le cliquetis des armes, tout rappelle un champ de bataille.

A cinq heures et demie, le saut des haies par un, par deux, par quatre, avec M. le commandant Piéti en tête, a excité l'enthousiasme de toutes les tribunes. Personne ne s'est lassé d'admirer l'élégance du coursier et l'habileté du cavalier, et l'on n'a pas

remarqué que chaque cheval a franchi la haie trente-cinq fois de suite.

Les tribunes se sont ensuite dégarnies aussi vite qu'elles avaient été envahies. Un orage s'annonçait sur la ville et faisait déjà entendre des roulements lointains. Mais la soirée a été assez belle; il n'y a eu qu'un peu d'eau qui a empêché la musique municipale de se faire entendre et de clore ainsi agréablement cette journée de fête.

On sait que nous avons été menacés de ne pas avoir de carrousel cette année et qu'il a fallu des interventions républicaines haut placées pour nous l'obtenir. D'après certaines rumeurs qui couraient lundi autour des tribunes, ce carrousel pourrait bien être le dernier. Sous le régime actuel, qui démolit bien plus qu'il n'édifie, l'Ecole serait amoindrie, les officiers élèves ne viendraient plus. A quoi devra-t-on cette réduction? Nullement, disait-on, aux besoins de l'instruction de cette pépinière d'écuyers pour l'armée. L'expérience est faite et bien faite, elle a donné les meilleurs résultats et les ministres qui se sont succédé avaient assez d'intelligence pour comprendre qu'une institution qui avait fait ses preuves devait être maintenue.

Pourquoi donc tant de changements?

Pour éloigner de Saumur tous ces jeunes officiers qui ont le don de ne pas plaire, parce qu'ils ont une autre éducation que nos autorités, une instruction plus sérieuse, qui ne leur permet pas de s'associer à des manifestations qui froissent leurs sentiments, manifestations qui n'ont pour effet que de tromper le peuple et fausser son jugement. Oui, avec des taquineries mesquines, avec des dénonciations bien connues, l'Ecole de cavalerie, qui en a déjà ressenti le fâcheux contre-coup, est peut-être appelée à en subir des atteintes encore plus fâcheuses, dont les tristes conséquences rejalliront sur le commerce de la ville, toute l'année, et la priveront des seules fêtes que nous ayons pour attirer dans nos murs, une fois par an, l'élite de la société française.

Espérons que des jours meilleurs viendront, et que des édiles mieux inspirés, plus habiles et plus conciliants, conjureront ce danger. Si ces espérances ne se réalisent pas, la population ne pourra oublier les auteurs de cette nouvelle déception.

COURSES DE SAUMUR

(Mardi 24 août.)

La seconde journée de courses a été favorisée par un temps exceptionnel, sur lequel on ne comptait guère lundi soir, en raison de l'orage qui avait éclaté à la nuit et éteint l'illumination de l'Hôtel-de-Ville et du Théâtre. Les tribunes se sont garnies d'un plus grand nombre de spectateurs et de spectatrices et les équipages étaient plus multipliés que le premier jour. Les notabilités étrangères qui étaient venues au carrousel étaient restées pour la dernière journée de nos fêtes.

La première course (course plate militaire) a été de bon augure. Huit coureurs étaient en lutte; ils se sont bientôt partagés en deux pelotons, et chacun combattait à forces égales. Dans le premier peloton, *Cigarette*, montée par M. de Lassus, a longtemps tenu la tête, mais *Biskri*, que montait M. Perrier, l'a dépassée, suivie de près de *Reine-Margot*, que montait M. de Grammont.

Le prix de Saumur a été couru ensuite (3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France).

La plupart des écuries en renom étaient représentées; les engagements se sont élevés à seize. Quatre concurrents seulement sont entrés en lice: *Electrique*, au comte Branicki, montée par Budget; *Bacchante*, au baron de Nexon, montée par Moule; *Alecto*, à M. Richard Hennessy, montée par Ryan, et *Potentia*, à M. Fould, montée par Child.

Les enjeux étaient pour *Alecto* et *Potentia*; celui-ci cependant était loin derrière ses concurrents; mais, bien conduit par son jockey, il a dépassé *Electrique* et *Bacchante* et est arrivé second, *Alecto* étant premier.

Course de Haies (militaire). — Distance: 2,000 mètres environ et 4 haies. — Un objet d'art, offert par la Société des courses à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège.

Huit engagements: tous se suivent de près; une lutte sérieuse s'établit entre *Melun* et *Farandole*, *Melun*, monté par M. Corvisart,

gagne d'une longueur sur *Farandole*, que conduit M. de la Chevrelière.

Course de Haies (handicap). — Distance: 2,200 mètres et 6 haies environ. — 1,000 fr., offerts par la Société des courses, pour tous chevaux.

Clin-Foc s'est retiré en présence de *Meantry*, *Fiorella* et *Egée*.

Meantry a pris la tête d'abord, mais *Egée*, monté par Calthorn, allonge de plus en plus et arrive première devant les tribunes, et *Fiorella* deuxième.

Prix des Veneurs (hunt and military, steeple-chase). — Distance: 2,500 mètres environ. — Un objet d'art, offert par M. Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, pour hacks, poneys et chevaux d'armes, de chasse et de promenade de la région. (Les commissaires se réservent le droit d'accepter dans cette course ou de refuser les chevaux qu'ils jugent convenables.)

Cette course, avec le steeple militaire qui l'a suivie, ont été les courses les plus intéressantes et les mieux menées de la journée.

Pour le prix des Veneurs, il y avait trois engagements: *Sirocco*, à M. Amadiou, monté par M. de Portalès; *Turco*, à M. de Fraville, monté par son propriétaire; *Jambe d'Argent*, au marquis de Chabriland, monté par M. de Polinière.

Sirocco s'est dérobé, mais, sous la ferme volonté de M. de Portalès, force lui a été de remplir le parcours, ce que dimanche son jockey n'avait pu obtenir.

Turco et *Jambe d'Argent* ont tour à tour donné les plus grandes espérances; le sort est resté longtemps incertain: *Turco* a fini par l'emporter et a été accueilli devant les tribunes par un hurra général.

Steeple-chase (militaire). — Distance: 3,000 mètres et 12 obstacles environ. — Un objet d'art, offert par la Société des courses à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège.

Les habiles écuyers qui ont couru ce même steeple dimanche, rentrent en lice: *Sandrigham*, conduite par M. Siéyes, qui a déjà été vainqueur le premier jour, fait preuve des mêmes qualités et arrive premier, suivie de près de *Senlis*, que montait M. des Mares. *Senlis* se distinguait surtout dans le saut des obstacles.

Quant au grand steeple de 4,000 mètres et 20 obstacles environ, prix du Conseil général (2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général et 800 fr. par la Société des courses), il n'a présenté aucun intérêt. Trois chevaux avaient été engagés; un seul s'est présenté: *Linda*, à sir Georges. Il lui eut suffi de se présenter au poteau pour gagner le prix; mais *Linda* a été plus généreux: il a fourni un petit galop sur une longueur de 100 mètres et est rentré au pesage.

Les fêtes de Saumur se sont terminées par le feu d'artifice qui a certes plus de valeur que celui du 4 juillet. C'est la seule dépense sérieuse que la ville ait faite à cette occasion, avec les illuminations de l'Hôtel-de-Ville et du Square. La musique ne coûtait rien, la soirée théâtrale était payée par les spectateurs, et les ménestriers sur tréteaux étaient défrayés par quelques menues monnaies municipales et la satisfaction du plaisir qu'ils procuraient aux amateurs de danses de barrière.

La population catholique de notre ville et de la paroisse Saint-Nicolas en particulier a été péniblement affectée, hier soir, au retour des courses, en apprenant la mort du vénérable curé de Saint-Nicolas.

M. Henry a administré cette paroisse pendant 38 années, et s'est toujours occupé avec une grande persévérance et un grand dévouement des âmes qui étaient confiées à ses soins.

Ce n'est que vers une heure après midi qu'il a ressenti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. De prime abord, son état ne parut nullement inquiétant; bientôt le mal fit des progrès rapides, et, vers 3 heures, M. Henry rendit sa belle âme à Dieu.

Profondément affligé de la guerre faite à la religion, ses dernières paroles ont été pour l'Eglise et pour la France.

Les obsèques de M. le curé de Saint-Nicolas auront lieu demain jeudi 26 août: office à 10 heures du matin, levée du corps à 10 heures 1/2.

Le service est fixé au lundi 6 septembre, à 11 heures.
Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Samedi dernier, pendant l'orage, un vieillard s'étant réfugié imprudemment sous un arbre du parc du château de Brissac, a été foudroyé par l'électricité.

A Jouannette, la pluie a été si abondante que le ballast de la ligne du chemin de fer a été emporté sur une longueur de près d'un kilomètre.

ANGENIS.

Samedi, un orage très-violent s'est formé dans les environs de Nantes et est allé éclater à Ancenis, accompagné d'une véritable trombe d'eau.

Les rues de la ville étaient inondées, dit-on, à plusieurs centimètres de hauteur, et pour s'embarquer dans le train du chemin de fer, des voyageurs ont été obligés de se mettre dans l'eau presque jusqu'à mi-jambes.

On dit que deux maisons auraient été emportées.

LE MANS.

Un orage épouvantable a éclaté samedi vers cinq heures du soir sur Le Mans et les environs. Il a duré deux heures et demie, les rues ont été inondées par une pluie torrentielle qui a causé des dégâts relativement considérables.

Bon nombre de maisons ont été envahies par l'eau et les caves inondées.

Les Dames de Saint-André informent les familles qu'elles ouvriront leur pensionnat dans leur nouveau local, rue des Pains, 24, à Saumur, le vendredi 4 septembre.

L'établissement, bien disposé, possède un vaste jardin qui lui permet d'avoir une seconde entrée place du Petit-Thouars.

Théâtre de Saumur.

SARAH BERNHARDT. — Une affiche placée hier soir au contrôle du théâtre annonce que la représentation de *Froufrou* avec M^{lle} Sarah Bernhardt aura lieu à Saumur le samedi 4 septembre.

Toutes les premières places sont fixées à 45 fr.; les autres sont à 40 fr., 8 fr., 5 fr. et 4 fr.; amphithéâtre, 1 fr.

Depuis que M^{lle} Sarah Bernhardt est à Copenhague, il pleut des télégrammes de cette capitale du Danemark. Voici la plus récente :

Pendant une fête offerte hier à Sarah Bernhardt, le baron Magnus, ministre plénipotentiaire d'Allemagne, a porté un toast « A la belle France ! »

M^{lle} Sarah Bernhardt a répliqué :

— Pardon, à la France tout entière, n'est-ce pas ?

Son Excellence a immédiatement quitté la salle du festin : elle avait sans doute vu dans cette riposte une allusion à l'Alsace-Lorraine.

Ce soir, après la représentation de *Froufrou*, Sarah Bernhardt, appelée dans la loge royale, a reçu la décoration du Mérite, avec brillants, — honneur qui n'avait jamais été accordé à une comédienne.

Nos emblèmes.

Dans nos campagnes, les femmes portent au cou une croix ou un cœur d'or : signe divin de la foi, signe humain de l'amour. Ce cœur d'or a été le cadeau des fiançailles. Toute la vie de ces honnêtes créatures, présent et avenir, est là dans ces deux emblèmes. La paysanne dit : Dieu et mon homme !

Les jeunes bourgeoises aussi, à Paris même, se parent d'une croix d'or, de corail ou de perles. La mode en est vieille ; souvent on a trouvé la croix précieuse dans l'écrin de l'aïeule. Il y en a de diamants qui se sont transmises de génération en génération dans les riches familles. La croix bien faite, peut-être, sera proscrite, même à titre de parure ; on retournera aux emblèmes révolutionnaires. Certains orfèvres, dit-on, qui possèdent ce que les commerçants appellent le flair, fabriquent secrètement de petites guillemottes d'or.

Ce gracieux ornement a eu son heure, et s'il reparait ce sera un renouveau. Les goûts et les

inclinations des peuples se révèlent dans ces bijoux emblématiques qui sont la vogue d'un temps ou d'une saison. Quel emblème voulez-vous que la République adopte : Si elle choisissait le serpent qui se mord la queue, on la taxerait d'impertinence ; ou l'on dirait d'elle ce que Chateaubriant disait de La Fayette : Son aveuglement fait son génie ! Ce serpent, qui se mord la queue, c'est l'emblème de l'éternité. La République n'a point l'éternité en partage : elle doit se borner à l'ouvrir aux autres.

Aussi figurait-elle autrefois partout les instruments d'une opération qui lui était si chère. En ce temps-là, on poignait sur les assiettes le bonnet rouge surmontant un triangle ; géométrie parlante ; tout au niveau, rien qui s'élève au-dessus des épaules ! Quant au bonnet, c'était l'outre aux tempêtes ; récipient égaître sous lequel s'allumait et se gonflait le désir de décoiffer ceux qu'on n'aimait point. Signe, pour quelques-uns, de l'affranchissement des lois qui gênent, et pour le reste, de l'affranchissement des maux de la vie. On délivra la princesse de Lamballe du souci de porter une âme pure sous des traits charmants, qui sont des causes d'embûches ; on délivra le poète André Chénier de la peine d'assembler des rimes.

Les guillemottes d'or en cet heureux temps-là se portaient en pendants d'oreilles. Un raffinement de la mode ! Il faut avouer que cela était crâne ! La guillemotte sonnait aux oreilles roses des citoyennes, et frappait le visage du citoyen qui cherchait un baiser. Ce n'était pas une rencontre bien agréable pour les timides, car ils pouvaient la prendre pour un présage : l'amour ou la mort ! D'autres, plus fermes ou plus curieux, y trouvaient un délicieux frissonnement ; le danger pour ceux-là est un aiguillon du plaisir. Les femmes avaient alors pour satisfaire leur jalousie des moyens qui les rendaient attrayantes et redoutables. Une dénonciation envoyée au Comité de sûreté générale ou seulement à la section, et que ramassait M. Fouquier-Tinville, et c'en était fait de l'amant infidèle. Les hommes aussi usaient quelquefois de ce procédé si simple pour tirer vengeance d'une maîtresse volage ; il y en eut même qui s'en servirent pour se débarrasser d'une ennuyeuse épouse. C'était plus sûr que le divorce.

Dans l'époque suivante, l'emblème de la mode ne fut pas un bijou : c'est un simple morceau d'étoffe. Voyez-vous flotter l'écharpe rouge que portaient les danseuses au bal des victimes ? Elles allaient, cheveux ras, ayant reçu du ciseau la toilette qu'une des leurs avait subie avant d'être conduite sous le couperet. Il fallait être veuve, fille ou sœur de guillotiné pour être admise au chœur de la danse vengeresse.

Et puis la ferveur et la fureur du souvenir se calmèrent. Les morts vont vite, a dit le poète allemand. Ceux que nous avons aimés glissent rapidement sur la pente de l'oubli ; d'ailleurs, en ce temps-là, il y avait eu tant de morts !... la foule des ombres obscurcissait la lumière que recherchent les vivants ; on l'écarta.

On faisait mieux déjà que de maudire la République couverte de crimes et de sang : on songeait à l'effacer. La fleur de lis reparut montée en broches au cou des femmes, fixée en relief de perles sur leurs bracelets.

Emblème antique et profond entre tous, royal et chrétien à la fois, ornement de sceptre, figure du blason de gloire, fleur de la Vierge. Dans l'Écriture, « le lis ne travaille et ne file point », et cependant il a la plus belle parure. Dans l'histoire, le lis a travaillé, car il a fait de la France la première monarchie du monde. Je sais bien qu'il y a pour le moment un quart des Français environ, — pas davantage, si le compte est bien fait, — qui trouvent plus d'orgueil à posséder la plus misérable des républiques. Ceux-là devraient avoir tout simplement les grelots de la folie ou le verre à boire pour enseigne ; mais les grelots se tairont et le verre se videra.

Le lis parut s'effeuiller : on ne vit point triompher sa belle corolle d'argent ; l'abeille bourdonna, l'aigle plana sur nos têtes. Deux fiers emblèmes encore : l'un de l'activité humaine se dépensant à réparer tant de ruines, l'autre de la puissance suprême. César monte à Notre-Dame, enveloppé des plis de son manteau impérial semé d'abeilles ; l'aigle déploie ses ailes au faite de ses drapeaux victorieux.

La victoire s'enfuit, les ruines reparaissent, non plus rouges de sang, mais noires de poudre, et cela, sûrement, est plus français ! Le lis refleurit ; on le porte à la boutonnière, suspendu à un ruban blanc.

On s'est beaucoup moqué de ces « chevaliers du

lis. » Et pourtant, de 1814 à 1816, cet ordre nouveau fut si recherché, que beaucoup de gens, ayant sollicité le brevet, ne l'attendaient point et prenaient les insignes. Les fonctionnaires d'alors voulurent tous en être revêtus ; une partie de ceux d'à-présent mettraient aussi volontiers un « monseigneur » à leur boutonnière : ils tirent leur lustre d'un instrument de serrurerie au lieu d'une figure de blason. Le lis de 1814 a été le dernier de nos emblèmes politiques. Le coq gaulois n'a paré que nos jeunes drapeaux d'Afrique et que nos clochers. Nous étions sortis du drame de l'histoire, nous n'y sommes rentrés que soixante ans après, pour notre malheur et point pour notre enseignement. Nous avons vu encore une fois tomber nos aigles, et l'écume des Français s'est jointe aux Allemands pour fouler de la botte et de la savate l'impérial oiseau blessé.

Les emblèmes n'ont plus été chez nous que l'image de nos mœurs courantes, l'enseigne de nos modes fugitives. Les courses de chevaux font rage : nos « gentlemen » ornent leur cravate d'une épingle, en forme de pied de cheval. La guerre vient ; puis, l'orage passé, l'épée a remplacé le fer de cheval aux cravates ; on n'en voit que la poignée au-dessus des plis de l'étoffe, et cela est bien, puisque la lame est brisée.

Quant à nos femmes, il y a des irrégulières célèbres qui, dans le relâchement universel et officiel, arboraient volontiers le collier de sequins à la manière des femmes d'Orient. Encore un emblème parlant : beautés à vendre ! La liberté des mœurs est la seule liberté que la République caresse. Mais les sequins ne conviennent point aux régulières ; elles ont cherché leur emblème : nous avions, l'an dernier, le lézard à la robe de diamants et aux yeux de saphir, retenant les bouquets de corsage.

Pourquoi nos belles ont-elles adopté ce joli reptile ? Est-ce pour faire entendre qu'elles ont la grâce et l'agilité de son allure ? Est-ce parce qu'il se fait un chemin dans les murailles, et que, comme elles, souvent, il ruine la maison ? Est-ce parce que le lézard est « l'ami de l'homme » ?

Moi, je suis disposé plutôt à croire que leur choix n'était que fantaisie ; au lieu de ce petit saurien, elles auraient aussi bien mis une hirondelle ou une guêpe à leur corsage. Quant aux hommes, c'est différent. Plus réfléchis, ils cherchaient un symbole. Qu'il fut politique, ils ne s'en souciaient guère ; la politique étant faite de sentiments et de passions, nous n'en avons plus que l'ombre et la grimace. Tout compagnon sérieux et sincère vous dira : il n'y a plus que des intérêts ! il fallait donc que le nouvel emblème eût le caractère social d'à-présent, et qu'il fût le miroir du nouveau monde.

Eh bien ! à force d'y rêver, on l'a trouvé cet emblème de notre fureur de nous engraisser et de jouir — par tous les moyens d'engraissement, et si bas qu'il faille chercher les jouissances. — C'est... C'est le cochon d'or.

Oni, révérence gardée, comme disent les gens de campagne, un cochon ! — Et il est en or !

Ce n'est plus le veau d'or dont Moïse fit expier à son peuple l'adoration impie par la mort de vingt mille lévites ; ce n'est plus ce dieu invisible à quatre pattes vers lequel se tournaient, le regard suppliant et les mains jointes, tous nos Crésus, tous nos Harpagons, tous nos Macaires, tous les généraux, officiers et soldats de la grande armée des chercheurs de fortune, tous les fidèles du culte trois fois saint du billet de banque trois fois précieux et sacré. Ce pauvre veau était un fétiche usé qui ne rendait plus ; son autel n'avait pas été dressé dans assez de boue. On exploite à présent une matière plus grasse et plus productive, il fallait le symbole de cette matière. — Déplacé, détroné le veau d'or ! Le cochon a pris sa place.

On le suspend en breloque à la chaîne de montre ; on le fait sonner complaisamment, on le caresse de la main et des yeux, il porte chance ! Animal tout simple, tout uni dans ses mœurs, surtout admirablement sincère. Point de préjugés, point de sottises délicatesses ! Il aime à se bien repaître : désir commun à lui et à l'homme. Sans doute, il préfère la truffe, mais il prend ce qu'il trouve, et il va fouillant. Aucune malpropreté ne lui fait horreur : sa destinée est de s'engraisser, il s'engraisse. Excellente bête, que des raffines trouvent immonde, il ne se doute pas de la gloire que lui mérite à la fin le bel exemple de son appétit et de sa patience ; il ne sait point qu'il est devenu à cette heure une mode, une superstition, l'emblème d'un temps, pour tout dire, dans un pays qui, autrefois, pour attribut avait l'aigle.

Et si vous voulez reconnaître la distance entre les temps — de l'aigle au cochon mesurez la différence.

JEAN DOBRÉE.

Faits divers.

LES LÉGENDES ARMORIALES.

Les familles souveraines, princières, de haute lignée, chaque pays, chaque province, chaque ordre de chevalerie ont eu leurs légendes armoriales comme les simples particuliers.

Il en est qui excitent la curiosité par leur originalité, leur laconisme, leur esprit philosophique. Nous en citons quelques-unes entre mille :

Les Bourbons de France ont : *Lilia non laborant neque nent.* (Les lis ne travaillent ni ne flent.)

La Grande-Bretagne : Dieu et mon droit.
L'ordre de la Jarretière : Homni soit qui mal y pense !

Les Pays-Bas : Je maintiendrai.
L'Autriche : A. E. I. O. U. : c'est-à-dire : *Austria est imperare orbe universo* (L'Autriche appartient de commander au monde entier).

L'Italie : F. E. R. T., qu'on explique ainsi : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (Son courage a sauvé Rhodes).

Le Portugal : *In hoc signo vinces* (Tu vaincras par ce signe).

L'Écosse : *Pro lege et pro grege* (pour la loi et pour le troupeau).

Le Hanovre avait : *Suscipere et finire* (Entreprendre et finir).

La Saxe a : *Bona causa tandem triumphat.*
Le Danemark : *Dominus mihi adiutor.*

La Turquie : Allah ! Allah !

La devise française a varié selon chaque règne. Pharamond a eu la devise : *Imperium sine fine dedi* (J'ai donné un empire sans bornes) ; c'est la première. Le dernier Bourbon avait : Dieu sauve la France !

Catherine de Médicis avait en grec ces mots : *Il portera la lumière et la paix*, au-dessous d'un arc-en-ciel.

Jean-Calvin : *Prompt et sincère* (Promptement et sincèrement).

Hugues Grotius : *Ruit hora* (L'heure se précipite).

Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois : En luy elle vit seule.

Valentine de Milan, après la mort de son mari : Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.

Marguerite de Valois, après la rupture de son mariage avec Henri IV : *L'ardor temo, e gelo m'offende* (Je crains l'ardeur, et la froideur m'offense).

M^{me} Tallien avec une rose : Le méchant n'y voit que l'épine.

Blaise Pascal : *Scio cui credidi.* (Je sais à que je me confie).

Descartes : *Qui bene latuit bene vixit.* (Qui a vécu modestement a bien vécu).

Saint Vincent de Paul : *Charitas !*

Saint Charles Borromée : *Humilitas !*

Jean-Jacques Rousseau, et, après lui, Marat : *Vitam impendere vero.*

Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly : *Ense et aratro.*

Rothschild : *Concordia, industria, integritas.*

La Franc-Maçonnerie : *Omnibus unus* (un pour tous).

La Compagnie de Jésus : A. M. D. G. : *Ad maiorem Dei gloriam.*

L'Académie française : A l'immortalité.

L'Académie des sciences : *Invenit et perfectit* (Elle a découvert et perfectionné).

La ville de Paris : *Fluctuat nec mergitur*

La ville de Marseille : *Actibus immensis urbs fulget massiliensis.*

La langue française et le latin dominent, on le voit, dans nos devises. Quant au grec, il ne figure que sur trois devises.

Nous n'avons presque point de devises anglaises, tandis que les Anglais possèdent beaucoup de devises en français.

UNE BONNE NOUVELLE.

Tous les Saumurois apprendront avec plaisir que M. NORMANDIN, pharmacien à Saumur, est détenteur du *Spasalgique-Maréchal*. Ce merveilleux remède, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête, se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies et ne coûte que 2 fr.

Société anonyme des carrières Françaises et Belges réunies.

La prospérité des sociétés similaires, de Lessines et de Quénast par exemple, fournit la démonstration la plus éclatante de celle qui est réservée à la Société des carrières Françaises et Belges réunies.

Surchargée de frais de transports avec un capital de 5 millions (actions et obligations), la Société de Quénast trouve dans la période d'une année un bénéfice de 4,200,000 fr. ; aussi les actions de cette Société, émises à 500 fr., valent-elles actuellement plus de 2,200 fr. La Société dont la Banque industrielle offre aujourd'hui les actions atteindra sans nul doute une prospérité semblable.

(Le Télégramme financier.)

APPEL AUX POETES.

Le vingt-cinquième Concours poétique ouvert en France le 15 août, sera clos le 4^e décembre 1880. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen, Lot-et-Garonne. — (Affranchir.)

Le Docteur Cazenave, en formulant la Pomme Philétheire, a rendu un grand service à l'hygiène de la chevelure. Outre son action toute spéciale contre les pellicules, les démangeaisons et rougeurs de la tête, cet excellent cosmétique prévient la chute du cheveu et lui donne la souplesse et l'éclat des jeunes années. — Paris, 47, avenue de l'Opéra.
Dépôt à Saumur, chez M. Machet, coiffeur.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, dysenteries, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angouisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie, tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PAYCLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE LETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 15 —	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.		
11 25 —	1 17 soir.	7 40 soir.	4 51 —		
4 55 —	7 50 —	11 48 —	9 10 soir.		
DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 53 matin.	6 30 soir.
12 15 soir.	4 45 —	3 50 —	10 47 —	4 38 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AOUT 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 75	» 10	»	Crédit Foncier colonial	400	»	»	C. gén. Transatlantique	610	» 2 50	»
3 % amortissable	87 70	» 05	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	» 25	»	Canal de Suez	1290	»	» 2 50
4 1/2 %	117 75	» 25	»	Obligations foncières 1877	361	50	»	Société autrichienne	600	»	» 3 50
5 %	119 40	»	»	Obligations communales 1879	475	»	» 1				
Obligations du Trésor	512	»	» 3	Obligat. foncières 1879 3 %	472	50	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles	513 50	»	» 50	Soc. de Crédit ind. et comm.	728	75	» 1 25	Est	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	282	»	» 50	Crédit mobilier	640	»	»	Midi	387	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	757	50	» 2 50	Nord	390 25	»	»
1865, 4 %	528	»	» 1	Paris-Lyon-Méditerranée	1360	»	»	Orléans	338 75	»	»
1869, 3 %	403	»	» 1	Midi	1017	50	»	Ouest	389 50	»	»
1871, 4 %	398	»	» 1	Nord	1608	50	» 2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	389 50	»	»
1875, 4 %	524 75	»	» 75	Orléans	1227	50	» 2 50	Paris (Grande-Ceinture)	389 75	»	»
1876, 4 %	523	»	» 1	Ouest	835	»	» 5	Paris-Bourbonnais	390	»	»
Banque de France	3450	»	» 25	Compagnie parisienne du Gaz	1370	»	» 10	Canal de Suez	585	»	»
Comptoir d'escompte	950	»	» 5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-posté.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-posté.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MILON, notaire à Chanzegoux.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,
Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Rou, commune de Rou-Marson, comprenant: MAISON DE MAÎTRE très-bien distribuée; Cour devant la maison, puits à eau; Clos de vigne devant la maison; Vastes caves et pressoir; Le tout en un ensemble, occupe une superficie de 75 ares 46 centiares, est clos de murs. Et joint au nord Clos-Moreau, au couchant et au midi chemin conduisant de Rou à Riou, au levant M. Garnier. On vendrait au besoin les mobiliers garnissant la maison. Le tout dépend de la succession de M. Verrée. Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e MILON, notaire. (493)

Etudes de M^e LE BLAYE et M^e LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,

LES IMMEUBLES

Dépendant de la succession de M^e veuve Courtade-Loiseleur, Situés ville de Saumur, dont suit la désignation.
Rue de la Tonnelle, n° 28. MAISON, composée de grands magasins au rez-de-chaussée et au premier étage; appartement au deuxième étage; mansardes; logement sur la cour.
Rue du Petit-Mail, n° 5, et rue des Basses-Perrières, n° 2. MAISON, avec jardin, écurie et remise.
Rue des Basses-Perrières, n° 4. MAISON, avec jardin, écurie et remise. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. Eugène LOISELEUR, rue de Bordeaux, n° 31, et à M^e LE BLAYE et LAUMONIER, notaires. (482)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

ON DEMANDE DES FONDS
A RENTE VIAGÈRE.

S'adresser audit M^e MÉHOUSAS, rue Beaurepaire. (485)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A CEDER

UN FONDS DE COMMERCE

DE CHAUSSURES

De toutes espèces ET SABOTS
A Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 1, et rue de Nantilly, n° 2. S'adresser à M. BEZARD, jardinier en Saint-Lambert, à M. JAMAIN, tailleur de pierres à Nantilly, ou audit notaire. (490)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

UN GRAND MORCEAU DE VIGNE

CLOS DE MURS

Situé à Terrefort, commune de Bagneux, Contenant environ 5 hectares. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. TAVEREAU, expert au Pont-Fouchard, soit à M^e MÉHOUSAS, notaire. (478)

A LOUER
PRÉSENTMENT,

MAISON

Située à Saumur, RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant. S'adresser à M. COURTET. (553)

A VENDRE
D'OCCASION,

UNE JOLIE VICTORIA

N'ayant presque pas servi. S'adresser au bureau du journal.

BLANC ET DENTELLES

M. FAUVEL, 5, rue Beaurepaire, demande un apprenti.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne. PRIX MODÉRÉS.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1879

Semouline
NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT
PRÉPARÉ PAR LES RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte: 3 fr. 50.

UNE MAISON IMPORTANTE
de Vins fins et Cognacs, de Bordeaux, désire être représentée à Saumur par un homme sérieux et connu dans la bonne société, de préférence par un officier en retraite, qui voudrait utiliser ses moments de loisir. — Affaire sérieuse. S'adresser, pour renseignements, à M. G. DOUSSAIN, 5, rue du Palais-de Justice, à Saumur. (514)

Salez
AU Sel de Conserve
AU LIEU DE Sel Ordinaire pour obtenir la Conservation parfaite des VIANDES, BOUILLON, VOLAILLES, GIBIERS, LAIT, BEURRE, etc. DEPOT chez tous les Marchands de Denrées alimentaires.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

PLUS DE MAUX DE DENTS
par l'emploi de
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
des RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur.
INVENTÉ 1373 par LE PRIEUR EN L'AN 1733 Pierre BOURSAUD
Prix du Flacon: 2 fr.
Agent général: SEGUIN, 3, rue Huguerie, Bordeaux.
Se trouve à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pétote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompé de H. Monchovaux.

MALADIES CONTAGIEUSES
Prévention, Guérison rapide à Saumur.
Système nouv. brev. s.g.d.g. p^e se soigner soi-même sans seringue ni injections.
Don: le Carnet-Guide spécial, 150 pages avec 9 figures, par le D^r GOUILLON, de la Faculté de Paris, 34, r. de Rivoli. Envoi franco sous bande, contre 30 cent. (en timbre-poste). 60 copies nous en restent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.